

# AIDE-MÉMOIRE

DES NOTIONS ESSENTIELLES EN GOUVERNANCE  
POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**COLLÈGE DES  
ADMINISTRATEURS  
DE SOCIÉTÉS**

## QU'EST-CE QUE L'ÉTHIQUE?

L'éthique est une discipline qui examine nos standards moraux et les standards moraux de la société. Elle détermine sur ces standards sont raisonnables ou non afin de les appliquer dans des situations concrètes.

Plus simplement : L'éthique consiste à faire ce qui est juste, indépendamment de ce que dit la Loi, et à être proactif, plutôt que réactif ce qui est similaire au respect de la conformité.

## ÉTHIQUE OU DÉONTOLOGIE ?

La déontologie est une branche de l'éthique qui établit les fondements des devoirs d'une personne en fonction de la morale.

La déontologie s'applique au monde professionnel en établissant une série de règles et de devoirs auxquelles sont soumis les membres d'une même activité professionnelle ou d'un corps de métier.

Ex. : Une personne membre d'un ordre professionnel.

## QUE DOIT CONTENIR UN GUIDE D'ÉTHIQUE?

- > Le champ d'application ; (Quelles sont les personnes visées par ce guide d'éthique ?)
- > Les valeurs et principes fondamentaux de l'organisation (Mission, vision et valeurs promues par l'organisation)
- > Les devoirs des personnes administratrices (particulièrement les dispositions prévues dans le Code civil du Québec [C.c.Q.] ;
- > Obligations de l'administrateur [art 321 C.c.Q]
- > Prudence et diligence [art 322 C.c.Q]
- > Les règles portant sur le conflit d'intérêts [Article 324, C.c.Q.] ;
- > Les règles portant sur l'utilisation des ressources [Art 323, C.c.Q.] ;
- > Autres dispositions pertinentes, ex : gratification etc.
- > La ou les ressources disponibles afin de conseiller la personne en matière d'éthique [la personne vers qui les personnes administratrices peuvent se tourner pour demander un conseil en matière d'une situation où un dilemme éthique est soulevé] ;
- > La procédure en cas de plainte ; [Formulaire, confidentialité, personne responsable, etc.]

## UN CODE OU UN GUIDE?

Le code est relié à la déontologie, des règles et devoirs bien précis édictés par le législateur selon une profession, le guide est un outil afin de soutenir les personnes administratrices dans leur fonction est sert d'accompagnateur sur les meilleures pratiques en ce sens.

## QU'EST-CE QU'UN GUIDE D'ÉTHIQUE POUR LES PERSONNES ADMINISTRATRICES?

C'est un recueil de principales valeurs, de principes et de règles soutenant les personnes administratrices dans leurs fonctions d'un point de vue éthique. Le guide d'éthique relève de la morale et non de la déontologie (à ne pas confondre), et soutient les personnes administratrices dans leurs prises de décisions.

## POURQUOI UN GUIDE D'ÉTHIQUE POUR LES PERSONNES ADMINISTRATRICES?

Un guide d'éthique permet de formaliser, documenter les bonnes pratiques en matière d'éthique de l'organisation. C'est également un outil de visibilité pour l'organisme, démontrant l'importance accordée à ce sujet au sein de l'organisation.

Enfin, c'est un lieu commun pour tous les membres du conseil d'administration... une boussole sur la question !

## LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DOIVENT SIGNER LE GUIDE D'ÉTHIQUE ?

Il est à la discrétion de l'organisation de demander à ses personnes administratrices de signer ou non le guide d'éthique.

## BONNES PRATIQUES :

- > Rendre disponible le guide d'éthique à tous (membres, partenaires, représentants, bénévoles, fournisseurs et clients) de l'organisation et s'assurer d'un processus transparent ;
- > Formation de rôle et de responsabilités en matière d'éthique et de dilemme éthique des personnes administratrices ;
- > Pour les membres du conseil d'administration : Déclaration d'intérêt [selon une périodicité discrétionnaire] afin que tous les conflits d'intérêts directs ou apparence de conflit d'intérêts soient connus de tous et que les meilleures pratiques soient mises en place ;
- > Mise à jour régulière du guide d'éthique en fonction de la nouvelle réalité, de l'environnement et de la société ;
- > Assurer la cohérence entre les actions du conseil d'administration et la culture organisationnelle ;
- > Bref, être de bons ambassadeurs de l'éthique en tout temps ou en tout lieu.